

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	EUROCUP
Adresse de l'établissement	Route de Grammont 87200 SAINT JUNIEN
Activité de l'établissement :	L'établissement est spécialisé dans la fabrication des produits phytosanitaires solides. Ces produits sont utilisés par le monde agricole et les particuliers pour les traitements des cultures et de jardins (produits à base de bouillie bordelaise...)
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Sans objet
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont : <ul style="list-style-type: none"> - l'incendie de solides combustibles, - l'explosion : explosion de gaz de ville, explosion de pulvérulent, - la pollution des eaux et des sols Ces phénomènes sont à l'origine des effets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - dispersion des fumées toxiques à la suite de l'incendie de stockage des produits finis (différentes conditions atmosphériques et direction des vents), - effets polluants. Suite à un incendie, une explosion, des produits phytosanitaires peuvent être répandus sur les sols et dans les eaux. Ils peuvent entraîner une pollution des eaux, une mortalité de la faune et de la flore
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Afin de détecter et maîtriser les phénomènes et effets dangereux listés ci-dessus, la société EUROCUP a mis en place des mesures de maîtrise des risques. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - L'accès au site est strictement contrôlé, - Des mesures sont prises pour prévenir ou

réduire la perte de confinement d'une matière dangereuse,

- Le site est sur rétention avec une station de traitement,
- Des barrières de sécurité techniques et organisationnelles sont en place,
- Des arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site,
- Le site est exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence,